

---

# ISO/DIS 31000:2017

## NBN ISO/DIS 31000:2017



---

### Management du risque - Lignes directrices

---

Valable à partir de 17-02-2017

Ce document est un projet diffusé pour observations et approbation. Il est donc susceptible de modification et ne peut être cité comme norme internationale avant sa publication en tant que telle. Outre le fait d'être examinés pour établir s'ils sont acceptables à des fins industrielles, technologiques et commerciales, ainsi que du point de vue des utilisateurs, les projets de normes internationales doivent parfois être considérés du point de vue de leur possibilité de devenir des normes pouvant servir de référence dans la réglementation nationale. Les destinataires du présent projet sont invités à présenter, avec leurs observations, notification des droits de propriété dont ils auraient éventuellement connaissance et à fournir une documentation explicative.

ICS: 03.100.01



# PROJET DE NORME INTERNATIONALE

## ISO/DIS 31000

ISO/TC 262

Secrétariat: **BSI**

Début de vote:  
**2017-02-17**

Vote clos le:  
**2017-05-11**

---

---

## Management du risque — Lignes directrices

*Risk management — Guidelines*

ICS: 03.100.01

CE DOCUMENT EST UN PROJET DIFFUSÉ POUR OBSERVATIONS ET APPROBATION. IL EST DONC SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION ET NE PEUT ÊTRE CITÉ COMME NORME INTERNATIONALE AVANT SA PUBLICATION EN TANT QUE TELLE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.

Le présent document est distribué tel qu'il est parvenu du secrétariat du comité.



Numéro de référence  
ISO/DIS 31000:2017(F)

**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401  
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland  
Tel. +41 22 749 01 11  
Fax +41 22 749 09 47  
copyright@iso.org  
www.iso.org

## Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
Introduction.....	v
<b>1</b> <b>Domaine d'application.....</b>	<b>1</b>
<b>2</b> <b>Références normatives.....</b>	<b>1</b>
<b>3</b> <b>Termes et définitions .....</b>	<b>1</b>
<b>4</b> <b>Principes .....</b>	<b>3</b>
<b>5</b> <b>Cadre organisationnel.....</b>	<b>5</b>
<b>5.1</b> <b>Généralités .....</b>	<b>5</b>
<b>5.2</b> <b>Leadership et engagement.....</b>	<b>7</b>
<b>5.2.1</b> <b>Généralités .....</b>	<b>7</b>
<b>5.2.2</b> <b>Intégration du management du risque .....</b>	<b>7</b>
<b>5.3</b> <b>Conception .....</b>	<b>8</b>
<b>5.3.1</b> <b>Compréhension de l'organisme et de son contexte.....</b>	<b>8</b>
<b>5.3.2</b> <b>Définir clairement l'engagement en matière de management du risque .....</b>	<b>9</b>
<b>5.3.3</b> <b>Attribution des rôles, responsabilités et autorités au sein de l'organisme.....</b>	<b>9</b>
<b>5.3.4</b> <b>Affectation des ressources .....</b>	<b>9</b>
<b>5.3.5</b> <b>Établissement d'une communication et d'une concertation .....</b>	<b>10</b>
<b>5.4</b> <b>Mise en œuvre.....</b>	<b>10</b>
<b>5.5</b> <b>Évaluation.....</b>	<b>10</b>
<b>5.6</b> <b>Amélioration .....</b>	<b>10</b>
<b>5.6.1</b> <b>Adaptation.....</b>	<b>10</b>
<b>5.6.2</b> <b>Amélioration continue.....</b>	<b>11</b>
<b>6</b> <b>Processus.....</b>	<b>11</b>
<b>6.1</b> <b>Généralités .....</b>	<b>11</b>
<b>6.2</b> <b>Communication et concertation.....</b>	<b>12</b>
<b>6.3</b> <b>Établissement du contexte .....</b>	<b>13</b>
<b>6.3.1</b> <b>Généralités .....</b>	<b>13</b>
<b>6.3.2</b> <b>Définition de la finalité et du domaine d'application du processus.....</b>	<b>13</b>
<b>6.3.3</b> <b>Contexte interne et externe .....</b>	<b>13</b>
<b>6.3.4</b> <b>Définition des critères de risque.....</b>	<b>13</b>
<b>6.4</b> <b>Appréciation du risque.....</b>	<b>14</b>
<b>6.4.1</b> <b>Généralités .....</b>	<b>14</b>
<b>6.4.2</b> <b>Identification du risque.....</b>	<b>14</b>
<b>6.4.3</b> <b>Analyse du risque .....</b>	<b>15</b>
<b>6.4.4</b> <b>Évaluation du risque.....</b>	<b>16</b>
<b>6.5</b> <b>Traitement du risque .....</b>	<b>16</b>
<b>6.5.1</b> <b>Généralités .....</b>	<b>16</b>
<b>6.5.2</b> <b>Sélection des options de traitement du risque .....</b>	<b>17</b>
<b>6.5.3</b> <b>Élaboration et mise en œuvre des plans de traitement du risque.....</b>	<b>18</b>
<b>6.6</b> <b>Suivi et revue.....</b>	<b>18</b>
<b>6.7</b> <b>Enregistrement et élaboration de rapports.....</b>	<b>18</b>
Bibliographie.....	20

**ISO/DIS 31000:2017(F)****Avant-propos**

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC) voir le lien suivant: [www.iso.org/iso/fr/foreword.html](http://www.iso.org/iso/fr/foreword.html).

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/262

Cette deuxième annule et remplace la première édition qui a fait l'objet d'une révision technique.

## Introduction

Les organismes de tous types et de toutes tailles confrontés à des facteurs et des influences internes et externes ignorent si et quand ils vont atteindre leurs objectifs.

Le management du risque est un processus dynamique qui aide les organismes à prendre des décisions éclairées concernant le développement d'une stratégie et l'atteinte d'objectifs.

Le management du risque fait partie intégrante de la gouvernance et du leadership et de la façon dont l'organisme est géré.

Le management du risque inclut l'interaction avec les parties prenantes en tant que composante présente dans toutes les activités de l'organisme.

Le management du risque prend en considération le contexte interne et externe de l'organisme, y compris le comportement humain et les facteurs culturels.

Le management du risque est fondé sur les principes, le cadre organisationnel et le processus décrits dans le présent document. Ces éléments peuvent déjà exister, en totalité ou en partie, au sein de l'organisme ; toutefois, ils peuvent nécessiter une adaptation ou une amélioration afin que le management du risque soit cohérent, efficient et efficace. Voir Figure 1.

Le présent document s'adresse aux personnes qui, au sein des organismes, créent de la valeur et la préserve par le management du risque, la prise de décisions, l'établissement et l'atteinte d'objectifs et l'amélioration de la performance.

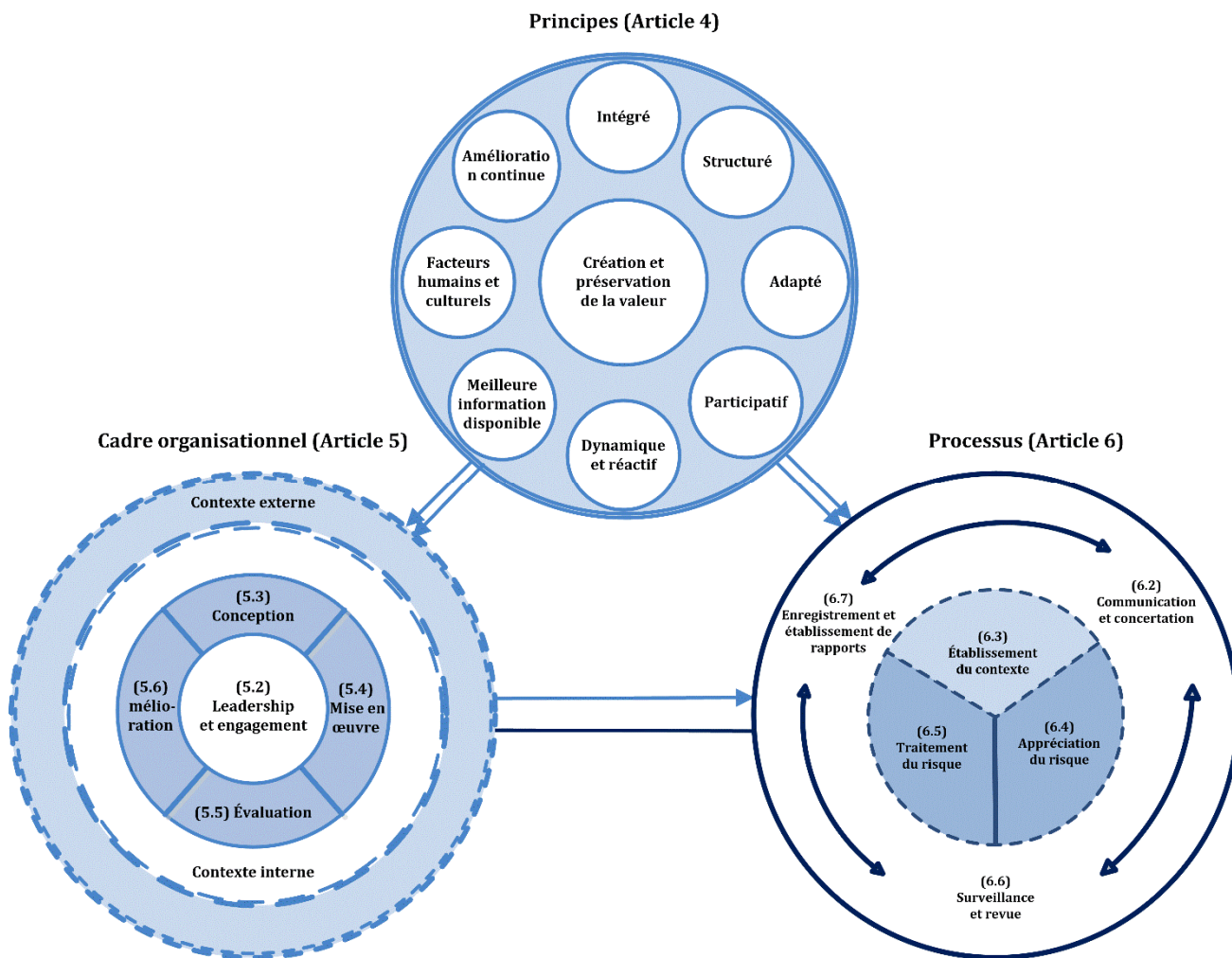


Figure 1 — Relations entre les principes, le cadre organisationnel et le processus